

24. LE SABBAT SIGNE DU SALUT PAR LA FOI

● Le sabbat, un commandement de Dieu.

Exode 20 : 11 “Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer...”

● Le sabbat, un mémorial de la création.

Genèse 2 : 1 - 3 “Dieu acheva au septième jour son oeuvre qu'il avait faite.”

● Le sabbat, un mémorial de la rédemption.

Deutéronome 5 : 12 “Tu te souviendras que tu as été esclave... l'Éternel, ton Dieu t'en a fait sortir à main forte...”

● Le sabbat, un jour consacré à l'Éternel.

Exode 31 : 15 “Le 7^{ème} jour est le sabbat, le jour du repos, consacré à l'Éternel.”

● Le sabbat dans l'Ancien Testament.

Lévitique 23 : 1 - 4 “On travaillera six jours, mais le septième jour est **le** sabbat.”

Lévitique 23 : 32 “Ce jour sera pour vous **un** sabbat...”

Exode 16 : 27 - 30 “Et le peuple se reposa le septième jour.”

Exode 16 : 25 - 26 “Pendant 6 jours vous en ramasserez, mais le 7^{ème} jour...”

● Le sabbat dans le Nouveau Testament.

Luc 4 : 16, 31 “...selon sa coutume, il entra dans la synagogue le jour du sabbat.”

Luc 23 : 56 “Puis elles se reposèrent le jour du sabbat, selon la loi.”

Actes 13 : 14, 42, 44 “Étant entrés dans la synagogue le jour du sabbat, ils s'assirent.”

● Le sabbat n'est pas une loi cérémonielle.

1 Cor 7 : 19 “La circoncision n'est rien, mais l'observation des commandements est tout.”

● Le sabbat est pour tous, en tout temps.

Ésaïe 56 : 1 - 2, 6 - 7 “...tous ceux qui garderont le sabbat pour ne point le profaner...”

Marc 2 : 27 “Le sabbat a été fait pour l'homme... le Fils de l'homme est maître même du sabbat.”

● Le sabbat, signe de l'alliance avec Dieu par la foi.

Exode 20 : 8 - 11 “**Souviens-toi** du jour du sabbat pour le sanctifier.”

Exode 31 : 13 “Ce sera entre moi et les enfants d'Israël un signe qui devra durer...”

Ézéchiël 20 : 12, 20 “Je leur donnai mes sabbats comme un signe entre moi et eux...”

Lévitique 26 : 42 - 43 “Je me souviendrai de mon alliance... il jouira de ses sabbats ...”

● Le sabbat à la fin des temps.

Apocalypse 14 : 7 “...car l'heure de son jugement est venue ; et adorez celui qui a fait le ciel, la terre...”

Esaïe 56 : 1 - 3 “Heureux l'homme qui fait cela, ...gardant le sabbat, pour ne point le profaner...”

Matthieu 24 : 15 - 21 “Priez pour que votre fuite n'arrive pas un jour de sabbat...”

Apocalypse 12 : 17 “...ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui retiennent le témoignage de Jésus.”

Apocalypse 14 : 12 “...des saints qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.”

Compléments :

● Jean 20 : 19.

- Certains voient dans ce texte le premier exemple de célébration du dimanche en l'honneur de la résurrection. Ce texte ne parle pas du tout de culte ou de célébration.
- Les disciples sont rassemblés là parce qu'ils ont peur des Juifs.
- Il ne peut pas s'agir d'une célébration en l'honneur de la résurrection, parce que les disciples ne croyaient même pas encore que Jésus était ressuscité.

● Actes 20 : 7 - 8, 11.

- Paul a passé 7 jours à Troas et fait ici une réunion d'adieu la veille de son départ (verset 7).
- Le texte ne contient aucune indication qu'ils sont réunis pour un culte, mais pour être une dernière fois avec Paul. Ce n'est pas un culte, d'autant plus que la réunion se poursuit dans la nuit.
- Le fait qu'ils participent à la Sainte Cène ne donne aucune indication de culte hebdomadaire, parce qu'ils pratiquaient cela à tout moment : Actes 2 : 46.
- Selon la pratique (Lévitique 23 : 32), le sabbat est observé du soir au soir. Ainsi, il s'agit probablement du sabbat soir : Paul a passé toute la journée avec eux et il se prépare à partir le lendemain, dimanche matin.

● 1 Corinthiens 16 : 1.

- De manière à ce qu'ils apportent une offrande régulière, Paul propose aux croyants de mettre de côté une offrande chaque semaine, et pas seulement lorsqu'un apôtre passe dans leur ville et les recueillent.
- Il ne peut pas s'agir de culte ce jour-là, puisque le texte n'en parle pas, et Paul dit de mettre cet argent à part **chez soi** (verset 2).
- "Le premier jour de la semaine", probablement parce que les ouvriers étaient payés à ce moment-là.

● Apocalypse 1 : 10.

- À l'époque où Jean écrit, l'expression "*Jour du Seigneur*" n'est jamais employée par rapport au dimanche. Ceci n'apparaît qu'au 2^{ème} siècle.
- Le contenu des révélations de l'Apocalypse confirme au contraire que "*le Jour du Seigneur*" est bien ce que l'A.T. et le N.T. en disent, soit le jour du jugement final de Dieu : Malachie 4 : 5 ; 2 Pierre 3 : 10.

● Romains 14 : 5.

- Dès le début du chapitre, Paul parle de "manger", de ceux qui jeûnent et l'imposent aux autres. Les Juifs avaient certains régimes pour leurs jeûnes, et certains jours. Ils leur donnaient une valeur de salut. Luc 18 : 12 ; Daniel 10 : 3
- Paul explique que c'est une question personnelle, une opinion (verset 1), pas une loi (verset 12).
- Paul parle ici des idolotrites. Il a déjà traité la question dans 1 Corinthiens 8, où il dit que ces choses n'ont d'importance que par ce qu'elles produisent chez les autres. C'est un devoir d'en tenir compte : 1 Cor 8 : 12 - 13. Idem Galates 5 : 1 - 11 avec la circoncision (1 Corinthiens 7 : 19).

● Galates 4 : 10 - 11.

- Le contexte immédiat (versets 8 - 10) montre que Paul parle à des païens convertis encore attachés à leurs pratiques païennes malgré leur conversion.
- Le verset 8 montre que ces gens respectent encore les jours de fêtes païens. Le dimanche est l'un de ceux-là, vu son origine. Paul s'élève en fait ici contre la pratique du dimanche chez les chrétiens s'ils sont vraiment convertis.

● Colossiens 2 : 14.

- Contexte : "*De fait, la lettre se situe dans un contexte assez éloigné de celui des lettres pauliniennes, où il y a à chaque instant une controverse entre les chrétiens d'origine juive et païenne à propos de la question de la loi mosaïque.*" H. Weiss, *The law in the Epistle to the Colossians*, *The Cath. Biblical, Quartely* 34, 1972, in Bacchiocchi, *Du sabbat au dimanche*, p. 274.

Le mot et la notion de loi sont absents du ch. 2. La question des Colossiens est comment être sûr du pardon par Jésus seul. La solution de Paul est dans le baptême : verset 12.

► Le "cheirographon" est unique dans N.T. et désignait dans les textes non-bibliques une reconnaissance de dette. Ne peut pas ici désigner la loi. Montrant la toute-puissance de Jésus (v. 9) pour sauver, Paul dit ce que Jésus fait pour nous : verset 14a, 1 Pierre 2 : 24.

Voir remarques sur Colossiens 2 : 16.

● Colossiens 2 : 16.

► Le texte original mentionne "Les sabbats", et non le sabbat du 7^{ème} jour, c'est-à-dire les fêtes juives célébrées de la même manière que le sabbat, mais à des jours différents : Lévitique 23 : 32.

► Dans le contexte, Paul essaie de faire comprendre qu'il est important de s'attacher à Christ et pas aux oeuvres pour être sauvé (verset 19). Les restrictions dont il parle juste après sont précisées comme étant des doctrines humaines, ce qui n'est pas le cas du 4^{ème} commandement.

● Le dimanche en l'honneur de la résurrection ?

► Dieu avait donné la Pâque pour annoncer la mort de Jésus. C'est une fête juive. Jésus a clairement institué une autre célébration, non pas pour annoncer, mais pour rappeler sa mort : La Sainte-Cène. 1 Corinthiens 11 : 23 - 26

► De même, Jésus ne demande nul part de célébrer sa résurrection par un jour spécial, mais il donne un symbole à accomplir en souvenir de sa mort et de sa résurrection faite une fois : Le Baptême. Romains 6 : 1 - 5.

► Matthieu 15 : 6 - 9 *"C'est en vain qu'ils m'honorent en enseignant des principes qui sont des commandements d'hommes."*

LE SABBAT

CITATIONS SUR LE CHANGEMENT DU SABBAT AU DIMANCHE

“C’est à partir de 135 après J.C. qu’un changement radical s’est produit dans l’église de Jérusalem. À ce moment, l’empereur Hadrien détruisit la ville, chassa les Juifs et les Juifs chrétiens, et interdit fermement la pratique de la religion juive, plus particulièrement l’observation du sabbat et la circoncision. Suivant l’édit de l’empereur, la ville a été repeuplée avec des étrangers, et seulement les chrétiens d’origine païenne pouvaient entrer.”

Samuele Bacchiocchi, *The Sabbath in Scripture and History*, p. 135.

“À partir de 321, Constantin se considéra comme désigné par Dieu pour diriger le monde romain. En retour pour ce mandat divin, il considéra comme étant son devoir de promouvoir le christianisme par tous les moyens possibles... Quand en 321 il déclara le dimanche comme jour de repos pour tous, il avait en vue les chrétiens et les païens : les uns célébraient le Jour du Seigneur, et les autres le considéraient comme le Jour du Dieu-Soleil.”

Arthur E. R. Boak, *A History of Rome to 565 AD*, 4th ed., p. 432-433. In: SDABC vol. 9, p. 291.

“Les chrétiens ne doivent pas judaïser et ne rien faire le sabbat, mais ils doivent travailler ce jour-là. Cependant, ils doivent honorer spécialement le Jour du Seigneur, et en tant que chrétiens, ils ne travailleront pas ce jour-là si possible. Mais, si on les trouve à judaïser, ils seront séparés de Christ.”

Concile de Laodicée, 343 ap. J.C. Canon 29. In: Joseph Hefele, *A History of the Christian Councils*, vol. 2, Edinburgh, T&T Clark, 1896, p. 316.

“L’Église sanctifia le dimanche, en partie parce que c’était le jour de la résurrection, mais surtout parce que c’était la fête hebdomadaire du soleil. La politique chrétienne aimait à adopter les fêtes païennes chères à la tradition populaire, pour leur donner une nouvelle signification. Le dimanche, jour du soleil, était aussi le jour de Mithra. Il est intéressant de noter que Mithra était appelé “Dominus” ou Seigneur ; le dimanche dut être appelé le Jour du Seigneur bien avant l’époque chrétienne. Le dimanche, dédié au soleil, était sacré depuis longtemps pour beaucoup de religions païennes.”

Arthur Weigall (égyptologue), *“Survivances païennes dans le monde chrétien”*, 1934, p.126, 196.

“Presque toutes les églises dans le monde célèbrent les saints mystères (Sainte Cène) le jour du sabbat chaque semaine. Cependant les chrétiens d’Alexandrie et à Rome ont cessé de le faire sur la base de traditions anciennes.”

Socrates Scholasticus (historien 5^{ème} siècle.) *Ecclesiastical History*, bk5, ch. 22, in NPNF series 2, vol. 2, p. 132.

“Plus de mille ans avant l’existence d’un seul Protestant, l’Église Catholique a changé le jour du samedi au dimanche par la vertu de sa divine mission... Mais le Protestant dit : Comment puis-je recevoir les enseignements d’une église apostate ? Comment, demandons-nous, avez-vous pu accepter toute votre vie ses enseignements sur la question du sabbat en directe opposition avec la Bible, votre seul professeur reconnu ? À sa naissance, le monde Protestant a trouvé le sabbat chrétien trop profondément enraciné pour s’opposer à son existence. Il a donc été placé devant la nécessité de l’accepter, reconnaissant ainsi, pendant plus de trois cents ans, le droit de l’Église de changer de jour. Le sabbat chrétien est donc jusqu’à ce jour reconnu comme issu de l’Église Catholique, épouse du Saint-Esprit, sans qu’il y ait une seule remontrance du monde Protestant.”

“The Christian Sabbath”, 2nd ed. In: *The Catholic Mirror* (1893) p. 29-31.

“Vous pouvez lire la Bible depuis la Genèse jusqu’à l’Apocalypse, et vous ne trouverez pas une seule ligne autorisant, établissant la sanctification du dimanche. Les Écritures ordonnent la religieuse observance du sabbat, jour que nous ne sanctifions jamais.”

Cardinal James Gibbons, *La Foi de nos Pères*, éd. Taqui, Paris 1921, p. 96.

“Il est curieux de rappeler... que cette observation du dimanche, qui est le seul culte du protestantisme, non seulement ne repose point sur la Bible, mais est en contradiction flagrante avec

la lettre de la Bible qui prescrit le repos du Sabbat ou samedi. C'est l'Église Catholique qui, par l'autorité de Jésus-Christ, a transporté ce repos au dimanche en souvenir de la résurrection de notre Seigneur, de sorte que l'observation du dimanche par les Protestants est un hommage rendu, malgré eux, à l'autorité de l'Église."

Louis Gaston de Ségur, Plain Talk About the Protestantism of Today (Boston: Patrick Donahoe, 1868), p. 225.

"La chose la plus hardie, le changement le plus révolutionnaire que l'église ait jamais fait, s'est produit au 1^{er} siècle. Le saint sabbat a été changé du samedi au dimanche... non pas d'après des indications données dans les Écritures, mais d'après l'église et le sentiment de sa propre autorité... Ceux qui pensent que les Écritures doivent être la seule autorité, devraient logiquement devenir Adventistes du 7^{ème} Jour et garder le samedi comme saint jour."

"Saint Catherine Catholic Church Sentinel", May 21, 1995.

"Les Réformés, comme les autres, sont plus soumis à la tradition qu'ils ne veulent le dire. Sur la question de la célébration du dimanche, du lavement des pieds (dont Jésus a dit par une parole qui pourrait être considérée comme une institution : "Vous devrez vous laver les pieds les uns aux autres"), du baptême des enfants, de l'organisation de l'église, l'apport de la tradition a été très net. Lorsqu'une confession chrétienne, comme l'Adventisme, entame sur ces différents sujets, au nom de l'Écriture Sainte, une controverse avec les Réformés, elle est d'avance victorieuse, et les textes par lesquels notre Église défend sa position, en dehors du rôle de la tradition, ou sans invoquer "l'esprit de la Révélation", sont rares et n'emportent pas l'adhésion. Nous aimons mieux le dire carrément et affirmer qu'il y a une tradition protestante."

Pasteur Jean Cadier : "Le Christianisme social". Sept-Oct 1937, p. 318-319.